

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 778

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

834 307 605 RCS Perpignan.

SOFIDEC AM.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 5100.00 EUR.

Adresse : 35, Boulevard Saint Assiscle, Centre Del Mon, 66000 Perpignan.

Oppositions : Article L236-14 DU CODE DE COMMERCE.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ENTRE SOFIDEC AM Société par actions simplifiée Unipersonnelle au capital de 5 100 euros, Siège social est 35 boulevard Saint Assiscle CENTRE DEL MON 66000 PERPIGNAN 834 307 605 RCS PERPIGNAN, ET SOFIDEC GROUPE Société par actions simplifiée au capital de 3 439 762 euros Siège social : 35 boulevard Saint Assiscle, Centre del Mon 66000 PERPIGNAN 417 786 084 RCS PERPIGNAN Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PERPIGNAN du 08.08.2024, la société SOFIDEC AM, société par actions simplifiée au capital de 5 100 euros, dont le siège social est 35 BD SAINT ASSISCLE CENTRE DEL MON 66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834 307 605 RCS PERPIGNAN, et la société SOFIDEC GROUPE, société par actions simplifiée au capital de 3 439 762 euros, dont le siège social est 35 boulevard Saint Assiscle, Centre del Mon 66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 417 786 084 RCS PERPIGNAN, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SOFIDEC AM par la société SOFIDEC GROUPE. La société SOFIDEC AM ferait apport à la société SOFIDEC GROUPE de la totalité de son actif, soit 608 143 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 702 361 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à – 94 218 euros. La société SOFIDEC GROUPE détenant la totalité des 510 actions composant le capital social de la société SOFIDEC AM, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de SOFIDEC AM détenues par SOFIDEC GROUPE un mali technique de fusion de 278 996 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er.04.2024, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SOFIDEC AM depuis le 1 er .04.2024. jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SOFIDEC GROUPE. La société SOFIDEC AM sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de PERPIGNAN au nom des deux sociétés le 09.08.2024 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis,

pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour avis.

